

BonusCard

DEMANDE DE CARTE

☒ Oui, je demande la carte suivante:



- ☐ **Simply Card Smart**
A partir de 18 ans
CHF 0 par an

MCBHII210A01-10015



- ☐ **Simply Card Smart Prepaid**
A partir de 14 ans
CHF 0 par an

MCBHII210A01-10016

Important: toutes les données doivent être fournies pour que la carte puisse être émise et pour que toutes les prestations de la carte puissent être activées.

1. Données personnelles du titulaire de la carte principale

Voici comment mon nom doit apparaître sur la carte (prénom/nom):

(20 caractères au max, espaces comprises, sans trémas ni accents)

☐ Monsieur ☐ Madame Langue de correspondance ☐ D ☐ F ☐ I

Nom	Prénom	
Rue/n°	NPA/lieu	
Y résidant depuis	Nationalité	
Date de naissance	Lieu de naissance	Téléphone privé
Téléphone portable	E-mail	
Pour le Security Check: avis en cas de soupçon d'utilisation abusive de votre carte et pour les achats online		
N°re d'enfants mineurs	État civil	

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers ☐ C ☐ B ☐ L

Veillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

Résidence fiscale: la seule résidence fiscale coïncide avec le pays de domicile mentionné ci-dessus ☐ oui ☐ non

(en cas de plusieurs résidences fiscales, sélectionnez «non»)

Dans la négative, veuillez indiquer tous les États de résidence fiscale:

2. Données personnelles du représentant légal (obligatoires pour les mineurs et uniquement en cas de demande d'une carte prépayée)

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom	Prénom	
Rue/n°	NPA/lieu	
Y résidant depuis	Nationalité	
Date de naissance	Lieu de naissance	Téléphone privé
Téléphone portable	E-mail	
État civil	Profession	

Pour les étrangers: type de livret pour étrangers ☐ C ☐ B ☐ L

Veillez joindre la copie d'une pièce de légitimation officielle; si vous êtes étranger, veuillez joindre la copie du livret pour étrangers.

3. Activité professionnelle/situation financière

☐ Employé ☐ Indépendant ☐ Retraité ☐ En formation

Pour paiements directement par votre banque

4. Données personnelles du titulaire de la carte additionnelle

☐ Oui, je demande la carte pour la personne suivante.

(20 caractères au max, espaces comprises, sans trémas ni accents)

5. Prestations supplémentaires	Carte principale	Carte additionnelle
Le titulaire de la carte principale peut bénéficier de prestations supplémentaires en fonction de son statut et de son lieu de résidence. Les prestations supplémentaires sont détaillées dans le tableau ci-dessous.		

Carte additionnelle

MyOnlineServices, le portail clients gratuit

- Inscription sur myonlineservices.ch
- Disponible en tant que plateforme en ligne et en tant qu'application

Offre notamment les avantages suivants:

- | | | |
|--|-----------|-----------|
| – Contrôle des dépenses en temps réel | et inclus | et inclus |
| – Consultation du montant disponible en temps réel | | |
| – Extrait mensuel disponible en format PDF | | |
| – Accès à la boutique de primes | | |
| – Conclusion d'assurances optionnelles | | |

☒ gratuit
et inclus

Adhésion à l'assurance du solde (CGA – Édition 10.2023) (seulement carte de crédit)

La **prime mensuelle** est de 0,49 % du solde du décompte mensuel.

Montants maximaux assurés:

Bonus Card Classic: CHF 10'000 par unité de facturation

Bonus Card Gold et Bonus Card Exclusive: CHF 40'000 par unité de facturation

Securicard Plus (seulement carte de crédit)

Securicard Plus, un produit de Securicard SA, offre non seulement un service de blocage de cartes 24 heures sur 24 et un service renvoi-clé, mais aussi une couverture d'assurance étendue en cas d'utilisation abusive de la carte ou d'agression ainsi qu'en cas de perte ou de vol du sac à main ou du porte-monnaie et de leur contenu.

Couverture individuelle: CHF 49 ☐

Couverture familiale: CHF 75 ☐

Prestations et montants maximum assurés

- utilisation abusive de cartes de crédit et de client : remboursement de la franchise facturée par l'émetteur de la carte

- jusqu'à CHF 1'000 par sinistre, la somme maximale s'élève à CHF 5'000 par an
- vol d'argent liquide lors de retraits : jusqu'à CHF 1'000 par sinistre et par an en Suisse et jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an à l'étranger
- vol des clés/sostitution serrature : jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an
- vol/perde de documents personnels : jusqu'à CHF 700 par sinistre et par an
- vol ou endommagement du portemonnaie/du sac à main ainsi que de leur contenu assuré : jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an ainsi que jusqu'à CHF 500 par sinistre et par an pour le contenu assuré
- vol et utilisation abusive du téléphone portable/de la carte SIM : jusqu'à CHF 2'000 par sinistre et par an

6. Formulaire A – Identification de l'ayant droit économique (données obligatoires)

Conformément à l'article 27 de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB 20), je soussigné, en tant que demandeur de la carte principale, déclare que:

– (pour les cartes de crédit) l'argent qui sert à payer les décomptes mensuels de la carte principale et (si existante) de la carte additionnelle et/ou qui est versé à l'émetteur de cartes au-delà de ce montant (veuillez cocher la case correspondante):

ou

– (pour les cartes prépayées) l'argent qui sert à l'utilisation de la carte et qui est versé dans ce but à l'émetteur de cartes (veuillez cocher la case correspondante):

☐ appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit ou prépayée).

☐ appartient au demandeur de la carte principale (carte de crédit) et au demandeur de la carte additionnelle.

☐ appartient à la/aux personne(s) suivante(s):

(veuillez indiquer les données suivantes: nom(s), prénom(s) ou raison sociale, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, adresse effective du domicile/siège, pays):

Je soussigné, en tant que demandeur/titulaire de la carte principale, m'engage à communiquer spontanément les modifications à l'émetteur de cartes. Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (faux dans les titres selon l'article 251 du Code pénal suisse).

7. Provenance des fonds

Fonds utilisés pour le paiement du décompte mensuel (ou versés au-delà de ce montant) ou pour la recharge de la carte prépayée.

☐ Épargne ☐ Revenu ☐ Fortune familiale ☐ Héritage/donation ☐ Vente de valeurs patrimoniales

☐ Autre (veuillez spécifier) _____

8. Attention: à remplir uniquement par U.S. persons

Points de repère: détenteur de la Green Card, citoyen US, résident/lieu de naissance/autre adresse aux États-Unis

Je soussigné, en tant que demandeur de la ☐ carte principale (carte de crédit ou prépayée) ☐ carte additionnelle déclare par la présente que j'ai le statut U.S. person aux termes des dispositions légales de l'IRS (Internal Revenue Service, U.S. Department of the Treasury).

9. Déclaration et traitement des données

Nous, les signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, confirmons l'exactitude des indications fournies dans la présente demande et autorisons la Cornèr Banque SA (ci-après «banque») à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen des informations fournies, au traitement de notre demande de carte, à l'émission de la carte et à l'exécution de la relation contractuelle auprès de tiers, en particulier auprès de la Centrale d'information de crédit (ZEK), des autorités (par exemple offices des poursuites, autorités fiscales et contrôles des habitants), de sociétés de renseignements économiques, de l'employeur ou d'autres sources d'information appropriées ou prévues par la loi (par exemple Centre de renseignements sur le crédit à la consommation [IKO]) et, en cas de blocage de la carte, d'arriérés de paiement qualifiés ou d'utilisation abusive de la carte et d'autres états de faits similaires causés par le titulaire, à informer la ZEK et, si la loi le prescrit, les autorités compétentes. Nous autorisons la banque à rejeter cette demande sans en justifier les raisons. En cas d'acceptation de la présente demande de carte, nous recevons les cartes demandées, une copie de la présente demande de carte accompagnée de l'accord d'option de crédit (pour les cartes de crédit), **les Conditions Générales (CG) pour les cartes de paiement Visa, Mastercard et Diners Club** ainsi que notre code NIP personnel. **Les CG peuvent être consultées à tout moment sur cornercard.ch/fr/cg resp. bonuscard.ch/fr/products.** **Tous les rapports juridiques avec la banque sont soumis au droit suisse.** Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le **for juridique** exclusif pour toutes les procédures sont à **Lugano**, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. **L'utilisation et/ou la signature de la carte constitue/constituent la confirmation que nous avons reçu, que nous avons compris et que nous acceptons sans réserve les CG de la banque ainsi que, le cas échéant, les Conditions Générales d'Assurance (CGA) concernées. Prix, intérêts et frais:** les prix, intérêts et frais débités pour l'utilisation et l'administration de la carte sont définis dans un aperçu des prestations qui peut être consulté à tout moment sur cornercard.ch/fr/prix resp. bonuscard.ch/fr/products ou commandé au +41 91 800 41 41 resp. +41 58 717 22 00. Par ailleurs, des frais de tiers et les dépenses que nous occasionnons peuvent nous être facturés. Nous déclarons accepter sans réserve ces prix, ces intérêts et ces frais. Si nous demandons un produit supplémentaire de CornèrCard resp. BonusCard ou que nous souhaitons passer à un autre produit, la cotisation annuelle ou la finance d'adhésion relative à ce produit spécifique s'appliquera. Ces tarifs peuvent eux aussi être consultés ou commandés via les coordonnées mentionnées ci-dessus. **Taux de change:** les dépenses effectuées en monnaie étrangère sont soumises au taux de change retail de la banque le jour de la comptabilisation. Leur montant est augmenté de frais administratifs monnaies étrangères. **Communication électronique:** la banque est autorisée à envoyer des notifications et des offres à caractère général ainsi que des informations spécifiques, y compris des notifications push (c'est-à-dire des notifications qui apparaissent sur notre dispositif configuré à cet effet [par exemple smartphone, tablette, smartwatch] sans ouvrir l'application correspondante) en relation avec la carte et les transactions effectuées, aux coordonnées électroniques que nous fournissons (numéro de téléphone portable, adresse e-mail, adresse postale, etc.). **Autorisation de traiter des données et de transmettre des données à des tiers:** la banque est habilitée à mandater des entreprises partenaires en Suisse ou à l'étranger basées dans l'Union Européenne, pour l'exécution de tous ou partie des services découlant de la relation contractuelle, y compris les programmes de fiabilité (p.ex. vérification de la demande, fabrication et émission de la carte, exécution du contrat, services en ligne, recouvrement, communication avec les clients, calcul des risques liés au crédit, prévention des fraudes, procédure relative à la contestation d'une transaction (chargeback), trafic de paiements, IT) ainsi que pour l'amélioration des modèles d'évaluation des risques utilisés lors de la détermination de la limite et de la lutte contre la fraude. Nous autorisons la banque à mettre à disposition de ces tiers, et à également envoyer à l'étranger, les données nécessaires à l'exécution diligente des tâches qui leur ont été assignées. Ce faisant, la banque peut également transmettre les données personnelles du/des titulaire/-s à ces entreprises partenaires aux fins de traitement définies dans la Déclaration sur la protection des données (point 3 - <https://www.cornèr.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees> resp. bonuscard.ch/fr/forms). Le traitement de ces données personnelles est effectué dans le plein respect des dispositions applicables en matière de protection des données, à savoir la loi suisse sur la protection des données (LPD) et le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier. Nous autorisons la banque à enregistrer, à traiter, à utiliser et à évaluer **les données de notre contrat et de nos transactions** pour traiter celles-ci à **des fins de marketing et d'étude de marché** et pour créer des **profils de clients**. Ces opérations nous permettront de recevoir à notre adresse, à notre adresse e-mail ou à notre numéro de téléphone portable (SMS) des conseils personnalisés et faciliteront l'envoi d'offres sur mesure de la banque et d'informations relatives aux produits et aux prestations proposés par la banque. **Nous trouverons de plus amples informations sur la déclaration de protection des données et sur nos droits en vertu de la loi sur la protection des données sur cornercard.ch/dataprotection resp. bonuscard.ch/fr/forms.** En tant que titulaire de la carte principale, j'autorise le titulaire d'une carte additionnelle à formuler en tout temps et en toute indépendance pour sa propre carte une demande relative aux assurances facultatives ou à Securicard.

Édition 03.2024

10. Produits d'assurance; coopération avec les compagnies d'assurance

Intermédiation en assurance et protection des données: Nous prenons note et acceptons que, selon le produit de carte choisi, des prestations d'assurance peuvent également être incluses. Les Conditions Générales d'Assurance (CGA) des assurances qui sont automatiquement et gratuitement incluses dans les produits Cornèr Banque SA, BonusCard peuvent être consultées à tout moment sur bonuscard.ch/products. Nous prenons note qu'en cas d'intermédiation de contrats d'assurance, seul l'assureur est tenu responsable des erreurs, des négligences ou des renseignements erronés fournis. Les données personnelles mises à disposition dans le cadre des assurances peuvent être transmises aux assureurs et sont traitées par la banque et les assureurs exclusivement aux fins de conclusion et d'administration du contrat d'assurance ainsi qu'en cas de sinistre. Les données personnelles peuvent être transmises à un tiers mandaté et/ou à une autre société du groupe de la banque et/ou de l'assureur dans le cadre de l'exécution du contrat d'assurance. Un transfert de données à l'étranger est également possible dans la mesure où le pays tiers (du point de vue de la législation suisse en matière de protection des données) dispose d'une législation conforme en matière de protection des données.

Déclaration pour les prestations supplémentaires demandées: En tant que signataires de la demande de carte pour une carte de crédit (carte principale et une éventuelle carte additionnelle) ou pour une carte prépayée ou rechargeable, nous prenons note qu'en cas d'acceptation de notre demande d'adhésion pour les prestations supplémentaires demandées, la Cornèr Banque SA, BonusCard pour les nous feront parvenir une confirmation écrite. Droit de révocation: 14 jours après le début de l'assurance, conformément à l'article 2a de la LCA. La révocation peut être faite par écrit ou par tout autre moyen permettant d'en établir la preuve par un texte. Les conditions respectives valables (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) pour l'utilisation des prestations susmentionnées ainsi que les informations sur l'assureur respectif peuvent être consultées sur bonuscard.ch/products ou commandées au +41 58 717 22 00. Les primes d'assurance ou les frais des prestations de service sont respectivement débités automatiquement sur notre carte. L'assurance commence à la date indiquée dans la confirmation d'assurance. L'assurance prend fin si elle est résiliée, si les primes dues ne sont pas payées, si la carte est définitivement bloquée ou si la relation contractuelle avec l'assureur est résiliée. Seules les Conditions générales d'assurance du produit d'assurance concerné dans leur version en vigueur sont déterminantes pour la couverture d'assurance et les prestations accordées.

En tant que demandeur de l'**assurance du solde**, je confirme d'avoir entre 18 et 62 ans, d'être domicilié(e) en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein (l'enclave de Büsingen am Hochrhein (DE) est exclue), que j'exerce une activité lucrative depuis plus de 6 mois et au moins 16 heures par semaine (**les indépendants sont exclus de la couverture chômage**), que je suis au bénéfice d'un contrat de travail non résilié et à durée indéterminée, que je ne m'apprête pas à prendre une retraite anticipée, que je ne suis pas resté(e) absent(e) du travail en tout ou en partie à la suite d'une maladie ou d'un accident pendant plus de 25 jours au cours des 12 derniers mois, que je n'ai pas été hospitalisé(e) pendant plus de 20 jours consécutifs et que je ne m'apprête pas à être hospitalisé(e) prochainement. Avec la signature de la demande de carte nous confirmons avoir lu et compris les Conditions applicables aux prestations complémentaires (Conditions Générales d'Assurance et autres Conditions d'utilisation) et que nous les acceptons sans réserve.

Edition 01.2024

11. Accord d'option de crédit entre la Cornèr Banque SA, Via Canova 16, 6901 Lugano (ci-après «banque») et le titulaire d'une carte de crédit

1. Option de crédit/intérêts: L'option de crédit donne au titulaire d'une carte principale ou additionnelle (ci-après «titulaire») la possibilité de payer par mensualités le montant justifié sur le décompte mensuel correspondant pour des transactions effectuées au terme du délai d'annulation (voir point 3 ci-dessous). La banque doit recevoir 2,5 % du solde total reporté sur le décompte, mais au moins CHF 50, avant la date indiquée sur le décompte mensuel. Les arriérés éventuels s'ajoutent au montant dû et doivent être payés immédiatement. Si, à la date en question, la banque n'est pas en possession de ce montant ou que ce montant est inférieur au minimum prévu, le titulaire est considéré, sans autre forme de préavis, comme étant en demeure de payer le solde total, avec toutes les conséquences juridiques correspondantes. Avec la demeure du titulaire vient immédiatement à échéance également le solde d'éventuels autres décomptes mensuels libellés au nom du même titulaire. D'éventuels dépassements de la limite de dépenses doivent être immédiatement payés. Les intérêts annuels calculés sur les arriérés sont de 15 % au maximum (art. 14 de la loi sur le crédit à la consommation); le taux d'intérêt maximal appliqué est fixé par le Département fédéral de justice et de police (DFJP). Tout paiement partiel est tout d'abord imputé au paiement des intérêts dus.

2. Examen de la capacité de contracter un crédit/limite de dépenses/limite globale: La limite de dépenses est fixée sur la base de l'examen de la capacité du titulaire à contracter un crédit, et est communiquée à ce dernier en même temps qu'une copie de la demande de carte de crédit et la carte de crédit lui sont envoyées. L'examen de la capacité de contracter un crédit se fait sur la base des informations indiquées par le titulaire dans la demande de carte. D'autres informations (relatives à l'adresse en vigueur, à la solvabilité) peuvent être recueillies auprès de l'employeur, des banques et des autorités publiques (offices des poursuites, contrôles des habitants), des entreprises d'évaluation du crédit et, en particulier, auprès du Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO) et de la Centrale d'information de crédit (ZEK). La limite de dépenses fixée pour le titulaire d'une carte principale s'étend comme limite globale également à toutes ses cartes principales et aux cartes additionnelles dans ce sens que les utilisations faites de ces cartes dans leur ensemble ne peuvent dépasser cette limite. La banque se réserve le droit de modifier la limite de dépenses à tout moment au moyen d'une communication écrite au titulaire. L'utilisation de la carte au-delà de cette limite est illicite; reste réservée l'obligation du titulaire de rembourser immédiatement les dépassements de la limite de dépenses dans leur intégralité. Le titulaire se doit d'informer immédiatement la banque en cas de dégradation de sa situation économique.

3. Annulation et résiliation: Le titulaire a le droit d'annuler par écrit ce contrat de crédit dans les 14 jours qui suivent la réception des cartes demandées. La banque a le droit de résilier à tout moment par écrit l'option de crédit demandée dans un délai de 30 jours. Du reste, le présent contrat de crédit prend fin au terme du contrat de carte de crédit.

4. Divers: Toutes les modifications au présent contrat de crédit doivent être mises par écrit. D'ailleurs, les CG qui s'appliquent de la banque sont envoyées au titulaire en même temps qu'une copie de la demande de carte et du contrat de crédit ainsi que la carte (disponibles à l'adresse bonuscard.ch/products ou possibilité de les commander au +41 58 717 22 00).

5. Droit applicable: Tous les rapports juridiques du titulaire avec la banque sont soumis au droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les titulaires domiciliés à l'étranger ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont à Lugano, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.

Edition 01.2021

12. Signature

En signant ce document, je déclare avoir pris connaissance des informations citées et les avoir comprises.

Lieu/date	Demandeur de la carte de crédit ou prépayée	X
Lieu/date	Représentant légal (nécessaire pour les demandeurs de la carte âgés de moins de 18 ans)	X
Lieu/date	Demandeur de la carte additionnelle	X

13. Avez-vous pensé à tout?

- ☐ Avez-vous saisi votre numéro de téléphone portable et votre adresse e-mail?
- ☐ Revenu annuel indiqué?
- ☐ Prestations supplémentaires à votre carte souhaitées? Veuillez cocher ce qui convient.
- ☐ Formulaire A intégralement complété?
- ☐ Demande de carte datée et signée?
- ☐ Copie d'une pièce de légitimation officielle (permis de conduire, passeport, carte d'identité, livret pour étrangers) annexée?

Copier le recto et le verso et veiller à ce que la photo et le texte soient lisibles.



**Important! Signez la demande de cartes et envoyez avec toutes les annexes à:
Cornèr Banque SA, BonusCard, Case postale, 8021 Zurich**

MODE D'EMPLOI POUR LA TRANSMISSION DE VOTRE DEMANDE DE CARTE

- 1 Remplissez** tous les champs obligatoires et signez la demande de carte.
- 2 Joignez-y** tous les documents importants pour la demande de carte.
- 3 Découpez** le coupon affranchi situé en bas à droite.
- 4 Collez** le coupon découpé dans le coin supérieur droit d'une enveloppe. La taille maximale de l'enveloppe est C4 (25 × 35,3 cm).
Conseil: utilisez du ruban adhésif pour coller l'étiquette. Veillez toutefois à ne pas recouvrir le code situé dans le coin supérieur droit.





GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

50614993
000002

B



DIE POST 

Cornèr Banque SA
BonusCard
Case postale
8021 Zurich

